

"La demeure vermeille" : une œuvre pilote

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **68 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'objectif est d'atteindre une « nouvelle unité » en liant l'art et la technique. Nous sommes en 1920. Ayant repris la direction de Bauhaus, H. Meyer déclare que chaque étudiant doit être utile à la « symbiose ». Selon l'enseignement de l'école, le but de la construction est de garantir le bien-être populaire. En 1930, H. Meyer ne peut plus travailler dans les conditions du capitalisme « édifié sur un individualisme animal ». Il part en URSS.

L'UTOPIE FÉCONDÉE

Dans ce climat spéculatif, il est difficile de faire émerger des valeurs pour réussir économiquement et satisfaire aux aspirations qui ont pour objectif le respect de la personne humaine conduisant à l'égalité profonde des hommes, mais à l'opposé du paternalisme ou du philanthropisme. C'est à une prise en main de leur propre sort que les faibles de la vie économique doivent aspirer. Solidarité, action commune, entraide, partage doivent émerger pour le bien-être du plus grand nombre. Mais le chemin est long pour que la nature et l'esprit coopératifs se traduisent dans les faits. Les utopistes ont ouvert la voie. Pour mieux tendre vers une société équitable, pour s'approcher d'un idéal d'organisation politique de la communauté humaine. Pour mieux habiter cette terre.

Jean-Pierre Giuliani

« RETOUR AUX SOURCES » RÉFÉRENCES

Martin Heidegger: (1889-1976) philosophe allemand; son œuvre philosophique est à considérer comme un des sommets de la pensée humaine. Si la prise en charge de l'homme et du monde par la science et la technique est désormais totale, Heidegger annonce qu'une aube nouvelle est proche.

Walter Gropius: (1883-1969) architecte allemand; l'une des grandes figures du mouvement de l'architecture moderne; a cherché des voies esthétiques nouvelles dans l'architecture industrielle; dès 1919, il est membre fondateur du célèbre Bauhaus; aux USA il s'associa avec Marcel Breuer; il fonda sa propre agence en 1945. A travers le message du Bauhaus il a marqué le XX^e s. de l'architecture.

Hannes Meyer: (1889-1954) architecte suisse; succéda à W. Gropius à la tête du Bauhaus. Emigra en URSS en 1930; auteur notamment d'un remarquable projet pour la SDN en 1927; a développé très tôt l'industrialisation du logement.

Platon: (428-347 av. J.-C.) philosophe et penseur de la Grèce antique, dont la philosophie est basée sur la théorie des idées; la vie sociale ne peut être conduite par un seul homme; dans « la République », il confie la conduite de l'Etat aux philosophes. C'est l'éducation qui doit produire « le mieux ». Aussi, en politique, l'Etat ne peut se désintéresser des valeurs idéales. Mais dans la République de Platon, il y a les prémices du communisme.

« LA DEMEURE VERMEILLE » : UNE ŒUVRE PILOTE

Luxueux, longuement mûri, l'unique immeuble de la Coopérative d'habitation « La demeure vermeille » à La Tour-de-Peilz, témoigne à la fois du sens civique de ses promoteurs et de leur bon sens tout court. L'idée d'une demeure ouverte aux anciens comme aux familles, qui soit non seulement

un toit pour chacun, mais une passerelle entre les générations, est née en 1977 dans le milieu de l'Union des femmes suisses. Dynamique, polymorphe, la section de Vevey et environs de cette « union » bien helvétique a multiplié les actions à succès. L'habitat coopératif du chemin du Clos est l'une de ses réussites. Une parmi d'autres...

Lycette Schneider, brosse de cheveux gris et taille « minçolette » assume, entre autres activités, la présidence de la Coopérative d'habitation « La demeure vermeille ». Elle parle avec fougue de toutes les actions entreprises sous le drapeau de l'Union des femmes suisses, spécifiquement de cette section de Vevey et environs qui enjambe joyeusement les barrières géographiques pour se rendre utile partout où on la demande. Au fil des années, ce petit groupe de femmes actives a lancé des initiatives aussi originales que les repas chauds à domicile (activité reprise par les communes); le « vesti-aide » organisation de collecte et de revente d'habits, qui compte aujourd'hui deux boutiques et une animatrice à plein temps; « les quatre roues de secours », organisation de transports personnalisés; le bénévolat veveysan; l'organisation des visiteuses des hôpitaux; la bibliothèque des hôpitaux; les amitiés sans frontières, un après-midi récréatif avec des femmes étrangères qui porte le titre proustien de « thé à Vassin », la halte garderie pour jeunes enfants etc. Chaque action engagée par cette dynamique équipe, qui compte une quarantaine de militantes sur cent trente adhérentes, répond aux besoins d'une société attentive à tous et à chacun, une société, et ce n'est sûrement pas un hasard, dont l'idéal hérité du modèle démocratique athénien, est porté par les femmes.



Lycette Schneider, cheveux courts et taille « minçolette », au pied de l'immeuble dont elle fut l'une des promotrices.

ROBORATIVE SOLIDARITÉ
Dans le domaine particulier de la Coopérative d'habitation, l'Union

des femmes de Vevey et environs, spécialement sa délégation formée de Lycette Schneider, Marianne de Palézieux, Cécile Claude, Marguerite Kratzer, aujourd'hui décédée, qui s'était adjoint des spécialistes locaux comme l'architecte Pierre Demierre, le médecin François Chavannes, le notaire Jean Kratzer, le financier Maurice Denéréaz, avait décidé de faire œuvre novatrice. L'idée forte de cette équipe fut de répondre aux besoins de logements de personnes du troisième âge cherchant à vivre, aussi loin que possible, de façon indépendante et autonome et des familles avec enfants. Sous le même toit, dix appartements sont réservés à un noyau de personnes âgées ingambes et quatre à des familles avec enfants. Ce choix permettait d'éviter toute ségrégation liée à l'âge et de susciter au contraire, par dessus les générations, une roborative solidarité.

De l'idée, bien définie dès le départ par le groupe en charge de «La demeure vermeille», à la réalisation, il ne fallut pas moins de dix ans occupés en démarches diverses dont la plus pesante était de réunir des fonds :

«Notre projet étant chiffré à trois millions, il nous fallait réunir 10% de fonds propres avant de pouvoir passer à la réalisation. Au bout de dix ans et de longues démarches, nous étions encore en-dessous de ce montant mais nous avons pu lancer le chantier avec l'aide des entrepreneurs qui nous ont acheté des actions spéciales. L'autre écueil dur à franchir fut la mise à disposition d'un terrain. Nous voulions un espace assez large et pas trop éloigné de la ville. Les autorités nous ont fait briller un certain nombre de promesses avant que nous puissions jeter notre dévolu sur le terrain de la rue du Clos, où nous avons bâti. Nous avons eu ensuite la chance de travailler avec une entreprise générale qui est restée dans le cadre du budget imparti et même un peu au-dessous. Bien organisée, cette entreprise a su conduire rapidement le chantier qui a pris, en tout et pour tout, entre le premier coup de pioche des fondations, le 1er mai 1988 et l'entrée des locataires dans leur logement, le 1er juin 1989, exactement onze mois.»

UNE ALLIANCE SUBTILE

A ce jour l'immeuble du chemin du Clos est une affaire qui tourne seule, sans grands problèmes pour ses promoteurs. Financièrement, les loyers

équilibrent assez largement les charges et le mouvement d'affaires positif permet de rembourser par tirage au sort les entrepreneurs qui s'étaient engagés dans le projet par

LES LOYERS PRATIQUÉS

L'immeuble de «La demeure vermeille» comprend deux types d'appartements:

huit logements de de deux pièces, destinés à des personnes âgées, handicapées, seules à revenus modestes, leur loyer est de fr 617.--

Les couples et les familles occupent trois appartements de trois pièces (fr 969.-- par mois) et trois appartements de quatre pièces (fr 1163.--)

l'achat de parts spéciales. Matériellement, la surveillance de l'équipe citée, à laquelle il convient de joindre Fernand Gaudard, trésorier, peut se limiter à des réunions ponctuelles de conseil d'administration puisque la gérance a été confiée à l'Étude Borland et Decombaz, de Vevey, qui trouve, sans aucune difficulté, des candidats lorsqu'un logement se libère. Pour notre correspondante et ses amis, qui ont reçu de nombreux visiteurs intéressés par cette réalisation pilote, l'essentiel tient à une alliance subtile entre les habitants de cette belle maison appuyée à la colline.

«La solidarité, l'échange entre générations, ça marche, assure Lycette Schneider, c'est ce que nous avons voulu. Et ce que les locataires de «La demeure vermeille» ont réussi.»

Robert Curtat

